

Décision n° EI-2024-35 portant sur l'accréditation du Ph.D. Génie électronique et électrique délivré par l'Université Obafemi Awolowo, Ile-Ife, Nigéria

Le Président du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur,

Vu le code de la recherche, notamment ses articles L. 114-3-1 à L. 114-3-6 ;

Vu la délibération du collège du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur n° 2022-5-01 du 29 septembre 2022 relative aux critères d'accréditation d'un doctorat à l'étranger ;

Vu la décision n° 2023-9 du 16 mars 2023 relative à la procédure d'accréditation à l'international par le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur ;

Vu la convention n° DEI_2023_CONV17 du 14 juin 2023 relative à l'évaluation/accréditation de quatorze formations, délivrées par six centres d'excellence au Nigéria ;

Vu l'avis de la Commission d'accréditation du 18 juin 2024,

Décide :

Article 1^{er}

Après avoir constaté que le Ph.D. Génie électronique et électrique délivré par l'Université Obafemi Awolowo, Ile-Ife, Nigéria, répond aux quatre critères d'accréditation, adoptés par le collège du Haut Conseil le 29 septembre 2022, de la manière suivante :

CRITÈRE 1 : LA POLITIQUE DU DOCTORAT

Le programme doctoral s'inscrit dans la stratégie d'enseignement et de recherche de l'établissement. Il est cohérent avec les orientations scientifiques et les priorités thématiques de l'institution : les télécommunications et l'énergie électrique, qui sont des secteurs stratégiques pour le Nigeria. Après les masters, le programme de doctorat vise à permettre aux étudiants de développer des compétences scientifiques et technologiques de haut niveau en génie électronique et électrique afin de maîtriser les questions liées à la production d'électricité fiable, durable et abordable et aux technologies de communication électronique. Il existe quatre domaines de spécialisation : systèmes de puissance, communications, contrôle et instrumentation et matériaux et dispositifs. Le programme est donc soutenu par quatre unités de recherche dont les activités scientifiques sont menées en collaboration avec des partenaires socio-économiques. Il est à noter que l'une de ces unités de recherche est codirigée par un universitaire d'une université internationale.

Le programme doctoral comprend une formation participative des doctorants à la méthodologie de la recherche, des cours fondamentaux et optionnels, des séances de laboratoire et des projets de recherche. Il bénéficie de partenariats académiques, en particulier d'accords avec des établissements d'enseignement supérieur étrangers, qui offrent des possibilités de mobilité aux enseignants préparant un doctorat. Le programme est encouragé à renforcer la participation des étudiants à des conférences internationales et à améliorer sa visibilité internationale grâce à des publications dans des revues et des conférences de premier plan. Le renforcement des relations avec les anciens étudiants, notamment par leur plus grande implication dans la formation, pourrait créer les conditions d'une véritable amélioration continue. Le conseil consultatif du Centre d'excellence pourrait aider à établir un cadre d'évaluation.

CRITÈRE 2 : LES DISPOSITIFS DE FORMATION, D'ACCUEIL ET D'ENCADREMENT DES DOCTORANTS

L'Université met à disposition un manuel qui décrit clairement les conditions de recrutement et d'accueil des étudiants. Les règles et critères de soutenance du doctorat garantissent la qualité du doctorat. Ils sont bien définis et communiqués à toutes les parties. Des équipes de recherche composées d'universitaires nationaux et internationaux assurent un encadrement de qualité des doctorants. Le programme a établi un cadre qui permet aux étudiants de mener leurs activités de recherche, d'être évalués et de soutenir leur thèse dans un délai prévisible et raisonnable.

Bien que les doctorants aient accès à plusieurs plateformes dotées d'équipements modernes, tels que des imprimantes 3D et la conception de circuits imprimés, l'équipement électronique et électrique devrait être

renouvelé et augmenté. La capacité des salles informatiques devrait également être améliorée, en particulier avec l'utilisation croissante des techniques d'optimisation et d'apprentissage en ligne. Le programme est encouragé à fournir un financement à tous les étudiants et à promouvoir la mobilité sortante pour tous les étudiants et non pas uniquement pour les enseignants.

CRITÈRE 3 : L'ATTRACTIVITÉ, LA PERFORMANCE ET LA PERTINENCE DU DOCTORAT

Le programme a mis en place une stratégie efficace pour assurer la réussite de ses étudiants : le sujet de recherche est défini conjointement par l'étudiant et l'équipe de supervision potentielle, puis évalué par un comité départemental. Les étudiants sont ensuite suivis régulièrement et présentent l'état d'avancement de leurs travaux lors de deux séminaires obligatoires devant tous les membres du département afin de s'assurer de leur capacité à soutenir leur thèse de doctorat dans les délais impartis. Le programme doctoral peut se prévaloir de quelques réussites, y compris dans le monde académique international. Il gagnerait cependant à développer son positionnement national et international et plus généralement son attractivité, aucun doctorant n'ayant intégré le programme depuis 2021. Le programme doctoral est également encouragé à améliorer le suivi du parcours des étudiants, de l'inscription à l'insertion professionnelle. Le renforcement du réseau des anciens étudiants pourrait contribuer à ce suivi.

CRITÈRE 4 : LE PILOTAGE ET L'AMÉLIORATION CONTINUE DU DOCTORAT

Une équipe expérimentée d'enseignants et de chercheurs nationaux et internationaux dirige le programme doctoral. Elle est soutenue par un personnel technique et bénéficie d'une formation dispensée par des partenaires industriels ou d'anciens étudiants. En ce qui concerne les ressources financières, outre l'apport de l'université, il existe des subventions de recherche pour les directeurs de thèse et des bourses pour les étudiants de la part d'agences nationales (par exemple le TETFund). Les membres du personnel bénéficient d'une mobilité sortante dans des universités étrangères (MIT, États-Unis) pour améliorer leurs compétences pédagogiques et mettre à jour leurs connaissances. Des experts industriels les forment également aux nouveaux équipements scientifiques du département. Ils contribuent ainsi aux efforts de renforcement des capacités de l'institution. Une politique de qualité définie au niveau de l'université est mise en œuvre au sein du département.

Bien qu'il existe un processus d'évaluation impliquant les doctorants, le programme est encouragé à le formaliser et à suivre une voie plus rigoureuse. Le comité de troisième cycle, le conseil consultatif du centre et les directeurs de thèse pourraient analyser les résultats de l'enquête afin de proposer des actions correctives. Cela renforcerait le processus d'amélioration continue du programme. Il serait également pertinent d'offrir davantage d'opportunités de formation tout au long de la vie aux membres du personnel technique non enseignant qui jouent un rôle clé dans les activités.

Article 2

Le Ph.D. Génie électronique et électrique délivré par l'Université Obafemi Awolowo, Ile-Ife, Nigéria est accrédité pour une durée de trois ans, pouvant être prolongée de deux ans, sous réserve d'un suivi pouvant inclure une visite sur site.

Article 3

Cette décision est assortie des recommandations suivantes :

- Augmenter les ressources financières en multipliant les candidatures aux appels à projets nationaux et internationaux. Les partenaires des institutions publiques et des entreprises pourraient également être approchés par le biais d'un réseau formalisé d'anciens étudiants.
- Développer des collaborations avec des programmes et des laboratoires étrangers, afin de faciliter la mobilité entrante et sortante des étudiants et du personnel.
- S'efforcer de publier régulièrement avec les étudiants dans des revues et des conférences de premier plan.
- Développer les relations avec les entreprises en multipliant les travaux de recherche en collaboration.
- Instaurer un suivi formalisé des étudiants et des anciens étudiants et renforcer le programme par des cours et des séminaires sur les compétences non techniques afin d'améliorer l'intégration sur le marché du travail.



Article 4

La présente décision sera publiée sur le site internet du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur.

Fait à Paris, le 27 juin 2024

Le président par intérim
signé
Stéphane LE BOULER